

Ports départementaux du calvados



Conception : www.pimenta-studio.fr
Photos : Shutterstock / Thierry Hoayel / Fabien POTEL

LE LITTORAL CALVADOSIEN EN CHIFFRES

127 km

de côtes

7

ports départementaux

- Courseulles-sur-Mer
- Deauville-Trouville
- Dives-Cabourg-Houlgate
- Grandcamp-Maisy
- Honfleur
- Isigny-sur-Mer
- Port-en-Bessin-Huppain

37

agents travaillent pour la DMAL

32 M€

d'investissement sur 5 ans

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour chacun des ports départementaux, le Département du Calvados entretient et répare l'ensemble des infrastructures et ouvrages mobiles où les bateaux de pêche et de plaisance s'amarront. Il participe également à la modernisation du matériel et de l'outillage public.



STRATÉGIE MER, NAUTISME ET ATTRACTIVITÉ LITTORALE



Quatre grandes thématiques sont à l'œuvre quand on parle du domaine maritime (plaisance - nautisme ; pêche conchyliculture ; réparation navale ; environnement - milieux naturels).

Pour chacune de ces thématiques, des défis contemporains se dressent : crise de la plaisance et concurrence territoriale entre les ports d'attache, dégradation des ressources marines, Brexit, érosion du trait de côte, formation professionnelle, infrastructures vieillissantes...

En 2016, la collectivité départementale posait un acte fort, en faisant le choix de garder la compétence portuaire, afin de conserver la gestion de ses 7 ports départementaux.

En complémentarité avec les compétences de l'Etat, de la Région et du bloc communal, le Département dispose de puissants moyens et de plusieurs compétences pour répondre aux défis à venir, vis-à-vis des 7 ports départementaux, dont il assure le **chef de filât**.

Riche de ses 120 km de bord de mer, le Département ambitionne ainsi la mise en place d'une **vision intégrée** (transversalité et mise en cohérence des différentes compétences), permettant de **passer d'une logique de gestion courante des infrastructures portuaires à une stratégie départementale**, reposant sur la coopération entre les ports d'une part, et entre le littoral et l'hinterland d'autre part.

Cette ambition s'incarne dans une stratégie mer, nautisme et attractivité littorale entendue comme un plan stratégique de développement durable intégré de notre territoire.

► Axe 1

UNE GESTION PERFORMANTE DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES PORTUAIRES

Il s'agit, à chaque échelle, du local au régional, d'optimiser l'exploitation des domaines portuaires départementaux, en veillant à harmoniser les modalités de gestion de chaque port et à diffuser les bonnes pratiques, tout en recherchant les complémentarités entre eux.

Après avoir mis à niveau la qualité des infrastructures et avoir conduit les ports départementaux à un niveau contemporain d'exigence, le Département ambitionne de ne pas s'arrêter là. Il souhaite se projeter sur le port à 10 ans, en réfléchissant aux nouveaux usages et aux nouveaux usagers.

► Engagement 1

À l'échelle de chaque port, le Département garantit une bonne gestion patrimoniale et, cette base étant acquise, il accompagne la mutation contemporaine des équipements des ports. L'objectif est de converger vers des ports propres et résilients, durables, permettant une gestion économe et vertueuse des ressources.

SOCLE : assurer la sauvegarde patrimoniale et le bon état de fonctionnement des ports

► Une bonne connaissance : inventaire, état et cartographie des infrastructures et équipements portuaires.

► Une campagne de travaux pour le bon maintien en l'état et l'amélioration courante des infrastructures : un plan pluriannuel d'investissement bien doté (> 35 M€).

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Le développement des conditions d'usage à la navigation dans les ports (performances de dragage, extraction des sédiments contaminés...).
- La couverture complète en fibre optique des ports.
- La modernisation des équipements portuaires en les rendant plus autonomes.
- Une convention d'innovation avec l'ESITC Caen pour se projeter sur les infrastructures portuaires de demain.

► Engagement 2

À l'échelle de la commune et de l'intercommunalité, le Département veille à la bonne intégration urbaine du port et à la gestion urbaine de proximité.

- Des études urbaines et paysagères menées par le CAUE.
- Des choix pertinents dans l'occupation du domaine portuaire par des tiers.
- La prise en compte de l'intermodalité autour des villes-ports, notamment l'articulation avec le domaine cyclable.

► Engagement 3

À l'échelle du Calvados, le Département recherche la complémentarité et la coopération entre les différents ports départementaux, en apportant une vision stratégique d'ensemble sur le littoral.

► L'élaboration d'une charte des ports départementaux (usages, qualité de service, réglementation...) : c'est une forme de label qualité, homogène entre les 7 ports.

► Une scénographie et une signalétique communes aux ports départementaux (affiches, supports numériques...).

► La mise en œuvre d'une stratégie départementale pour la tarification et les conditions d'usage des outillages et les droits de port.

► La réflexion quant aux modalités d'exploitation des ports, permettant un pilotage cohérent, associant les collectivités locales et affirmant la place du Département.

► Engagement 4

À l'échelle de la Normandie, le Département participe à la coordination interdépartementale et régionale, pour tous les enjeux dépassant le périmètre du Calvados.

► L'élaboration d'un règlement socle de police portuaire interdépartemental.

► La mutualisation à l'échelle régionale de la problématique du dragage (économies d'échelle).

► L'enrichissement collectif du document stratégique de façade, sur lequel notre assemblée a rendu un avis lors de la session du 24 juin 2019.

► La réflexion collective sur les impacts du Brexit et sur les enjeux du Transmanche.

► Axe 2

LA PRESERVATION ET LE DEVELOPPEMENT DES POTENTIALITES D'UN ENVIRONNEMENT SENSIBLE ET POTENTIELLEMENT DANGEREUX

► Engagement 5

Le Département s'engage à protéger un milieu fragile, en coordination avec l'ensemble des acteurs intervenant dans la préservation du littoral.

► Etude environnementale des ports.

► Une participation aux études scientifiques et à l'élaboration d'expertises environnementales : CREC / Université de Caen, GIP Seine Aval.

► Des interventions opérationnelles directes au travers de la vingtaine d'espaces naturels sensibles côtiers du Département et le cofinancement des acteurs (Rivages de France, Conservatoire du littoral...).

► Engagement 6

Le Département assure une veille sanitaire sur les produits de la mer et réfléchit à la mise en place d'un cluster agro-marin Normand.

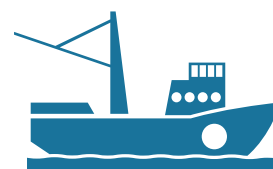
► L'ingénierie publique et la recherche appliquée du laboratoire interdépartemental LABEO.

► Le cofinancement avec le Département de la Manche et la Région du CENOPAC (Centre Normand de la Pêche, de l'Aquaculture et de la Conchyliculture).

► L'adhésion du Département au SMEL (Synergie mer et littoral), syndicat mixte de recherche et développement.

► Le développement de partenariats avec les grands pôles de compétitivité et clusters (Aquimer, Aquacaux, Cluster Maritime Français...).

► Un projet de cluster spécifique activement soutenu par le Département autour de filière de la coquille Saint-Jacques à Port-en-Bessin Huppain.



► Engagement 7

Le Département s'engage à maintenir ses compétences dans le domaine de l'eau (Département « GEMAPIen »), plan de prévention du risque d'inondation, stratégie eau départementale (session de février 2019).

► Le Département s'appuie ici naturellement sur son agence technique départementale IngéEau, constituée en mai dernier.

► Une analyse permanente de la qualité des eaux, particulièrement au niveau des rejets côtiers.

► La stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) du bassin de l'Orne (adoptée le 24 janvier 2018) et la cogestion des grands équipements tels que le déversoir du Maresquier à Ouistreham.

► Des crédits d'équipement au bénéfice des maîtres d'ouvrage publics locaux dans le domaine de la GEMAPI, et plus particulièrement de la défense contre la mer.

► Le traitement du domaine fluvial : rives, préservation des barrages (notamment, le barrage de la Sienne).

► Engagement 8

Face à un milieu naturel qui reprend toujours in fine ses droits, le Département contribue à l'analyse des dangers de la mer et au secours des personnes en détresse.

► Un soutien actif à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), tant en fonctionnement (40 000 / an) qu'en investissement pour renouveler la flotte (plus de 250 000 euros en 2019).

► L'analyse et la couverture des risques liés au domaine maritime au travers de l'action du SDIS du Calvados, présidé par le Département, et notamment en matière de sécurité incendie dans les ports et de secours aux personnes.

► Participation au dispositif POLMAR aux côtés des services de l'Etat.

▶ Axe 3

UN SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LIE AUX METIERS DE LA MER

▶ Engagement 9

Le Département agit pour l'économie maritime.

▶ Des aides en fonctionnement (230 k€ / an) : accompagnement de la gestion technique des productions, promotion des circuits courts et circuits locaux, valorisation des produits (conventions avec Normandie Fraîcheur mer, le Centre régional pour la pêche, le Centre régional pour la conchyliculture...).

▶ Des aides en investissement (70 k€ / an), notamment ciblées sur la sécurité en mer et la lutte contre la pénibilité du travail des marins - sous réserve d'une autorisation à agir délivrée par la Région Normandie après débat en commission territoriale d'action publique, le Département se tenant désormais prêt à agir depuis plusieurs mois dans l'intérêt de la filière.

▶ Un engagement complémentaire au travers de l'animation des fonds européens (FEAMP).

▶ La filière agricole de valorisation des algues échouées, au travers d'une expérimentation à Omaha Isigny Intercom.



▶ Engagement 10

Le Département soutient des filières spécialisées liées au domaine maritime.

▶ La filière de la réparation navale, notamment au travers de la création puis la mise en exploitation (depuis 2016) d'un élévateur à bateaux à Port en Bessin Huppain et du calibrage d'une offre de services adaptée pour les ports départementaux.

▶ L'harmonisation des moyens de sorties des bateaux pour l'offre locale sur l'ensemble des ports départementaux dans une vision homogène et équilibrée.

▶ Axe 4

UNE ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET RESIDENTIELLE DU CALVADOS RENFORCEES GRACE A LA PLEINE VALORISATION DE SON CARACTERE MARITIME ET DE SES ESPACES

▶ Engagement 11

Le Département porte une stratégie complète en matière de nautisme, au travers d'un plan départemental adopté 2018-2022.

▶ Le plan nautisme départemental, des loisirs nautiques, mais aussi de la plaisance, de la gastronomie et du patrimoine culturel maritime.

▶ Le Département favorise la découverte de la voile auprès de son public cible des collégiens, dans le cadre des activités sportives de pleine nature.

▶ Ce sont aussi des événements en bord de mer, tels que les fêtes de la coquille Saint-Jacques et les compétitions nautiques + étape calvadosienne du tour des ports à la voile organisé avec le soutien du Département de la Manche.

▶ Engagement 12

Pour aller plus loin, le Département ambitionne aujourd'hui de faire de chaque port une porte d'entrée sur le territoire, avec une antenne touristique et une plateforme numérique proposant une offre d'excursions à la carte.

▶ La mise en place d'une coopération entre les ports départementaux sur des logiques de parcours.

▶ Un agenda des événementiels et un guide.

▶ Engagement 13

La conduite de quelques projets exceptionnels, symboles de l'ambition du Département pour valoriser les atouts de son littoral.

▶ Projet de reconstitution historique du bateau de Guillaume le Conquérant à Honfleur, Le MORA.

▶ Projet de mise en valeur et de préservation des îles Saint Marcouf, en soutien de la dynamique portée par le Département de la Manche.

▶ Projet de l'association des Départements de l'Axe Seine (ADAS) : le tourisme fluvial.

▶ Engagement 14

Le Département se positionne en facilitateur, assembler de ses partenaires, auprès desquels il met à la disposition ses compétences et ses moyens, pour que tous ensemble, nous puissions tirer pleinement partie de cet atout territorial exceptionnel que sont les 120 km de côte du Calvados.

▶ Des assises départementales de la mer, du nautisme et du littoral : le 3 octobre 2019

▶ Un comité de suivi de la stratégie mer, nautisme et littoral du Département.

▶ Les ateliers partenariaux de la mer, du nautisme et du littoral.

▶ Une plateforme d'échange collaborative mer, nautisme et littoral.